



# AEE<sup>1</sup>-TRIATHLON NATURE

## RÈGLEMENT TERRITORIAL

Le règlement ci-après précise l'organisation du championnat territorial.

Il ne se substitue pas au règlement de la rencontre nationale.

**Avis :** Ce règlement territorial peut subir des aménagements en fonction de la configuration du site prévu par l'organisateur de la compétition territoriale.

## NIVEAU DES CONCURRENTS

**Chaque élève DOIT POSSÉDER son BREVET DE NATATION « 25 m ».**

Sans présentation de ce brevet sur le lieu de compétition, toute participation sera refusée.

## ÉPREUVES



### PRINCIPE :

Enchaîner individuellement la natation, le VTT et la course à pied et s'organiser en équipe (ordre des coureurs, réglage du vélo...).

#### NATATION :

**En piscine, la combinaison néoprène n'est pas obligatoire**

En mer, une combinaison néoprène est obligatoire. Les élèves ne pourront pas nager en maillot de bain ou en tri fonction. **Les lunettes de natation sont autorisées et très fortement conseillées.**

Lors de la transition, un élève peut aider le compétiteur dans le box à retirer sa combinaison mais devra porter son dossard pour être identifié par les juges.

Pas de bouée n°1 pour le 1<sup>er</sup> relayeur.

#### VTT :

Il est conseillé d'utiliser son propre matériel. **2 VTT maxi** par équipe. Les élèves régleront éventuellement rapidement la hauteur de selle avant de s'élancer. Les pédales automatiques sont interdites. Les élèves feront l'épreuve de vélo avec leurs chaussures de course à pied.

TOUT autre vélo est INTERDIT (gravel – route – chrono – assistance électrique ou électrique).

Le couloir de circulation pour les cyclistes dans le parc à vélos devra rester dégagé.

#### COURSE A PIED :

Pensez aux chaussures de running (chaussettes non obligatoires).

#### Pour le vélo et la course à pied :

Le haut du corps doit obligatoirement être couvert par le maillot de l'établissement avec le dossard placé devant.

**CATEGORIES :**  
**EQUIPES à finalité NATIONALE :**

**3 CATEGORIES :**

Benjamines/Benjamins.  
Minimes Filles et Garçons.  
Cadettes/Juniors Filles et Cadets/Juniors Garçons.

**COMPOSITION DES EQUIPES :**  
1 équipe est constituée de 4 concurrents à **mixité OBLIGATOIRE** (au moins 1 fille ou 1 gars).  
Modification possible : changement d'un équipier (ère) maximum entre le départemental et le régional hors modification due à une absence justifiée.

**DEPARTS DES EPREUVES :**

**DEPARTS :**

\*départ différé en fonction de la composition des équipes (nombre de filles) afin de permettre un classement en fonction des arrivées directement par ordre de franchissement de la ligne.

**MATERIEL OBLIGATOIRE :**

- \* Combinaison néoprène + maillot de bain (pas de short) + bonnet de couleur vive (fournis par l'organisation) + lunettes fortement conseillées.
- \*VTT avec freins en excellent état (les manettes de frein ne butent pas sur les poignées du guidon, les bouchons de guidon doivent être en parfait état, les cornes sont interdites).
- \*Casque OBLIGATOIRE avec jugulaire **BIEN réglée** et **attachée** (plusieurs casques par équipe possible).
- \*1 tenue pour courir (prévoir une paire de chaussures de rechange).
- \*4 épingle à nourrice pour le dossard ou ceinture porte dossard.
- \*Chaque responsable d'établissement prévoit 1 chronomètre. Les dossards de couleurs (rouge, jaune, bleu, vert) seront à récupérer à l'arrivée sur le lieu de compétition.

**CONSIGNES :**  
✓ Il est INTERDIT de monter sur les vélos SANS CASQUE sous peine de pénalité de temps.  
✓ En dehors des courses, il est INTERDIT de circuler à vélo (concurrents et encadrants) sous peine de pénalité de temps.

**CLASSEMENT DES EQUIPES :**

- ❖ Chaque établissement constitue ses équipes selon les forces en présence.
- ❖ Le classement se fait par ordre d'arrivée du dernier relayeur (dossard vert).
- ❖ En cas d'égalité, les équipes seront départagées par l'addition des 4 âges des concurrents. La plus jeune sera la mieux classée.

❖ **BONIFICATION du TEMPS en fonction de la composition des équipes :**

Nombre de filles	Catégories		
	BF/BG	MF/MG	CJF/CJG
2 ♀	45''	1'30''	2'15''
3 ♀	1'30''	3'00''	4'30''

## SECURITE



### VTT :

Casque VTT OBLIGATOIRE.

#### **PORT DU CASQUE :**

Tous les concurrents doivent porter le **CASQUE ATTACHE AVEC JUGULAIRE BIEN REGLEE** tout au long de l'épreuve. En cas de manquement à ce point de sécurité constaté par un contrôleur de course, le(la) concurrent(e) sera aussitôt arrêté(e) et l'équipe automatiquement disqualifiée.

Le respect du règlement du parc à vélos est impératif (il sera présenté le jour de la compétition sans qu'il s'éloigne d'un règlement classique).

Les VTT seront parqués et posés le long de barrières de sécurité. Chaque établissement se verra attribuer des emplacements pour toute la journée.

Les VTT ne seront autorisés à sortir de la zone de parcage que pour :

- ❖ se rendre au parc VTT à pied afin d'y déposer le VTT,
- ❖ l'y ramener à l'issue de la journée,
- ❖ se rendre au car – minibus – voiture.

## DOSSARDS

\*Dossards de la couleur correspondant à la place du coureur dans le relais (suppression des chasubles de couleur)

- 1/ Rouge
- 2/Jaune
- 3/ Bleu
- 4/ Vert

## RECOMPENSES

Les 3 premières équipes de chaque catégorie seront récompensées par des médailles de l'Ugsel Bretagne.

---

**Secrétariat UGSEL Bretagne** : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01  
Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : [ugsel.bretagne@e-c.bzh](mailto:ugsel.bretagne@e-c.bzh) – Site : <http://www.ugsel-bretagne.org>  
**Ugsel nationale – Site** : <http://www.ugsel.org>